

De l'importance d'enregistrer le contenu des auditions policières : Une analyse psycho-sociale et cognitive

Par Céline LAUNAY* et Maïté BRUNEL**

RÉSUMÉ

Les auditions des témoins et victimes adultes ne font pas systématiquement l'objet d'un enregistrement, contrairement aux préconisations internationales. Le Procès-Verbal d'audition reste donc le premier accès à la preuve testimoniale, mais, de par sa nature circonscrite, ne contient pas toutes les questions et interventions de l'enquêteur. Cette revue de questions documente l'éventail des questions et interventions des enquêteurs et leur utilisation d'un style de questionnement majoritairement fermé. Ensuite, cette revue analyse le double risque d'omission et de distorsion des informations obtenues à travers un questionnement inapproprié, par son contenu, son séquençage ou sa formulation. Enfin, cette revue souligne l'importance d'enregistrer l'intégralité des auditions pour (i) préserver la preuve testimoniale, (ii) analyser la fiabilité du témoignage, et (iii) évaluer et améliorer les pratiques professionnelles de recueil du témoignage. Seront discutées les implications de ces résultats sur les liens entre pratiques professionnelles et recherche scientifique en matière de recueil et de conservation de la preuve testimoniale.

Mots clés : témoignage oculaire, audition, procès-verbal d'audition, fiabilité du témoignage, enregistrement vidéo.

ABSTRACT

The interviews of adult witnesses and victims are not systematically recorded, contrary to international best-practices recommendations. Hence, police reports remain the first access to witness evidence, but due to its circumscribed nature, they do not contain all the questions and interventions of the investigator. This narrative review documents the range of questions and interventions by the investigators and their use of a predominantly closed questioning style. Next, this review analyses the double risk of omission and distortion of information obtained through inappropriate questioning, in terms of content, sequencing or wording. Finally, this review highlights the importance of recording the entire interview in order to (i) preserve the witness evidence, (ii) analyse the reliability of witness testimony, and (iii) evaluate and improve professional information-gathering approaches. The implications of these findings regarding the relationship between professional practice and scientific research in the collection and preservation of the witness evidence will be discussed.

Keywords : Witness testimony, Investigative Interview, Police report, Reliability of witness testimony, Video-Recording.

* Docteur en Psychologie sociale, Maître de Conférences en psychologie sociale CLLE, Université de Toulouse, CNRS, Toulouse, France.

** Docteur en Psychologie sociale, Maître de Conférences en psychologie sociale et justice, Univ. Lille, ULR 4072 – PSITEC – Psychologie : Interactions, Temps, Emotions, Cognitions F-59000 Lille, France.

En mai 2021, l'Organisation des Nations Unies publie le premier guide de préconisations concernant les pratiques d'audition pour les enquêtes judiciaires et le recueil d'informations (Méndez & Thomson, 2021), d'ores et déjà connu sous l'expression « Méndez Principles of Interviewing », du nom du co-Président de la commission, Juan E. Méndez. Ce guide présente, entre autres, les techniques issues des recherches scientifiques pour l'obtention d'informations fiables de la part des interviewés – évitant ainsi le risque d'erreur judiciaire dû à des erreurs de témoignage (Gross & Shaffer, 2012) – dans le respect des droits de l'Homme. Y est notamment établie l'importance d'enregistrer toutes les auditions, quelles que soient les personnes auditionnées : victimes, témoins et suspects. L'enregistrement permet, en effet, de préserver la preuve testimoniale tout en rendant possible l'évaluation de l'exactitude des informations restituées au sein d'un témoignage, et la potentielle contamination du souvenir par l'utilisation d'un questionnement inapproprié. Or, en France, seules les auditions des mineurs et des suspects font l'objet d'un enregistrement. De façon similaire, en Allemagne ou en Autriche, aucune disposition légale n'impose l'enregistrement des auditions de témoins (Johannsen et al., 2021). La procédure étant écrite, le Procès-Verbal d'audition reste donc, à ce jour et dans divers pays, le premier accès, voire le seul accès, à la preuve testimoniale.

Le Procès-Verbal ne consiste généralement pas en une retranscription intégrale des propos tenus par l'enquêteur et la personne auditionnée (sauf dans le cadre du témoignage des enfants, Direction des affaires criminelles et des grâces & Ministère de la Justice, 2020). En témoigne le nombre particulièrement élevé d'informations fournies par les témoins, mais omises dans les Procès-Verbaux (Ginet & Py, 2001; Gregory et al., 2011). Cette déperdition peut participer à une insuffisance de preuves. De la même façon, les questions ne sont que partiellement, voire pas du tout, retranscrites au sein des notes ou Procès-Verbaux (Cauchi & Powell, 2009; Gregory et al., 2011), et ce, conformément aux réglementations en vigueur. Par exemple, en France, une disposition de l'article 429 du Code de Procédure Pénale (loi du 15 juin 2000) stipule que seules certaines questions doivent apparaître sur le Procès-Verbal – les relances n'étant pas considérées comme des questions – et que le séquençage des questions (i.e., le moment où l'enquêteur intervient) n'a pas lieu d'être précisé. Pourtant, au sein d'une audition, les questions et autres interventions de l'enquêteur peuvent représenter jusqu'à 70% du temps de parole (Launay & Py, 2015). Connaissant les impacts délétères d'un questionnement inapproprié (voir Tableau 1) sur la communication et la mémoire (pour une revue, voir Frenda et al., 2011), il paraît donc important de garder une trace des interventions de l'enquêteur afin d'évaluer ses potentielles influences sur la restitution des informations. Ces constats plaident en faveur d'un enregistrement des auditions pour les victimes et les témoins.

Cette revue de questions vise à documenter (i) la diversité des questions posées par les enquêteurs lors des auditions, (ii) leur impact sur la communication et la mémoire (iii) les avantages à enregistrer les contenus des auditions pour la bonne poursuite des affaires judiciaires.

1. Une typologie de questions posées par les enquêteurs lors du recueil du témoignage

Tableau 1. Typologie des interventions de l'enquêteur lors du recueil du témoignage

Interventions appropriées	Interventions inappropriées
<p>Question ouverte : Requérant une réponse détaillée – <i>Que s'est-il passé ?</i> – <i>Pouvez-vous décrire sa sacoche ?</i></p>	<p>Questions fermées de type oui-non^a : Requérant une réponse de type oui-non – <i>Seriez-vous en mesure de l'identifier ?</i></p>
<p>Question guidée ou d'approfondissement : Demande d'informations supplémentaires sur un élément déjà mentionné qui requiert une réponse courte sur un élément déjà mentionné par le témoin. Questions de type « qui », « quoi », où, quand, comment, pourquoi. – <i>Qu'a-t-il dit ? – Comment l'a-t-elle poussé ?</i> – <i>Juste après, que s'est-il passé ?</i></p>	<p>Question fermée de type identification^a : Requérant une réponse courte, souvent pour identifier un individu ou un objet – <i>Qui a pris le sac ?</i> – <i>Lequel des individus est sorti en premier ?</i> – <i>Où était-il posé ?</i></p>
<p>Paraphrase/Reformulation : Reformulation des propos du témoin (permet de relancer le discours). <i>Témoin : « Il s'est enfui en courant »</i> <i>Enquêteur : « Il est parti en courant »</i></p>	<p>Question fermée à choix forcé : Qui fournit plusieurs options de réponse. – <i>Il était brun, blond ou roux ?</i> – <i>La sacoche était-elle claire ou foncée ?</i></p>
<p>Clarification : Demande d'explicitation quant à un terme. – <i>Qu'entendez-vous par arme de poing ?</i></p>	<p>Question dirigée : Suggérant une réponse non mentionnée par le témoin auparavant. – <i>A-t-il été touché par le projectile ?</i> – <i>Était-elle toujours sur son scooter lorsqu'elle a tiré ?</i></p>
<p>Consigne : Consigne initiant un rappel libre, explicitant ce que l'on attend du témoin. – <i>Je vais vous demander de décrire cet individu en partant du général vers le particulier.</i></p>	<p>Questions multiples : Poser plusieurs questions au sein d'un même tour de parole, sans laisser au témoin l'opportunité de répondre entre les questions. – <i>Il était quelle heure ? – Vous étiez où ?</i></p>
<p>Procédurale : Explications du déroulement de l'audition ou de la procédure d'enquête. – <i>Mon nom est... Je rédigerai ensuite un Procès-Verbal que vous serez amené à relire.</i></p>	<p>Opinion/Commentaire/Affirmation : Révéler une information concernant l'enquête ou émettre un jugement sur ce qui vient d'être dit. – <i>Vous auriez pu appeler quelqu'un à ce moment-là.</i> – <i>D'après les éléments de l'enquête, il s'agissait d'un fourgon blanc.</i></p>
<p>Facilitateur : Élément qui facilite le discours. <i>« D'accord », « Hum, hum »</i></p>	<p>Question répétée : Poser plusieurs fois la même question au sein d'une même audition.</p>
<p>Remerciements : Merci, vous avez fourni de nombreux détails.</p>	

a = Ces questions peuvent être appropriées lorsque le témoin a déjà fourni au minimum un rappel libre et que les questions ouvertes et d'approfondissement n'ont pas révélé l'information critique.

Les recommandations internationales pour l'audition de témoins oculaires préconisent l'utilisation de rappels libres et de questions ouvertes, plus efficaces pour recueillir un témoignage exhaustif et fiable en comparaison de questions qui requièrent des réponses courtes (Méndez & Thomson, 2021 ; Wells et al., 2020). Aussi, de nombreuses études ont relevé, au sein des auditions, les proportions de questions appropriées (i.e., requérant une réponse détaillée) *versus* inappropriées (e.g., requérant une réponse courte ou induisant une réponse au sein de la question) utilisées par les enquêteurs (pour des revues et méta-analyse, voir Lavoie et al., 2021 ; Oxburgh et al., 2010, voir *Tableau 1* pour une typologie, des définitions associées et des exemples).

Les formations aux techniques de recueil du témoignage fondées sur des données probantes peinent à engendrer un changement des pratiques de questionnement chez les professionnels. Une récente revue de questions systématique a été effectuée sur l'efficacité des formations à modifier les pratiques de recueil du témoignage chez les professionnels de Justice (Akca et al., 2021). Sur 25 études analysées, neuf ne produisent pas d'effet sur le style de questionnement. Lorsqu'un effet est trouvé, il est faible : une très légère augmentation de l'utilisation de questions ouvertes, qui restent largement sous-utilisées en comparaison des questions fermées. C'est le cas, par exemple, au Canada : même après formation des enquêteurs, les témoins se voient surtout poser des questions fermées et leur temps de parole ne dépasse pas 47 % de la durée totale de l'audition (MacDonald et al., 2017). En France, après formation, les enquêteurs utilisent la même proportion de questions dirigées (autour de 30 %) même s'ils posent moins de questions (Ginet & Py, 2001). La pratique d'audition conserve alors un schéma minimal commun (Clifford & George, 1996 ; Demarchi, 2003) basé sur une grande proportion de questions posées au témoin.

2. Les effets du questionnement sur la communication et sur la mémoire

Un questionnement marqué par une multiplication de questions fermées provoque une passivité du témoin, qui, en conséquence, réduit sa recherche en mémoire (Fisher & Geiselman, 1992). Or, pour qu'un témoin se souvienne de nombreux détails, il doit accéder à des indices de récupération en mémoire, ce qui est favorisé par un contexte d'audition où il peut suivre son propre cheminement mental (Dunning & Stern, 1994 ; Kraus et al., 2017). De plus, un questionnement fermé rompt le contrat de communication énoncé au témoin, visant à lui transférer le contrôle de l'audition (par exemple : « je vais vous laisser parler, c'est vous qui détenez les informations... ») (Blanchet & Gotman, 2010). Le témoin omettra alors certaines informations qu'il avait pourtant mémorisées.

Le questionnement amène également un risque non négligeable de distorsion des informations. Trois principales sources de distorsion sont à considérer : le contenu des questions, leur séquençage, et leur formulation.

Le contenu des questions posées varie en fonction des attentes, croyances et connaissances de l'enquêteur, au risque d'induire des informations, erronées ou non (Abric, 2014; Ask & Granhag, 2005; Melinder et al., 2020). Cela relève d'un biais de confirmation d'hypothèse, défini comme «la recherche ou l'interprétation de preuves d'une manière qui correspond aux croyances existantes, aux attentes ou à une hypothèse donnée» (Nickerson, 1998, p. 175, trad. libre). Il a, par exemple, été montré que des enquêteurs ayant été exposés à de fausses informations sur une enquête en cours posaient plus de questions fermées et dirigées et révélaient aux témoins des informations provenant de l'enquête (Powell et al., 2012).

L'ordre des questions posées par les enquêteurs peut également engendrer des erreurs en raison de la préférence des individus pour la consistance (Cialdini et al., 1995): par exemple, d'aucuns seront plus susceptibles d'affirmer qu'ils vont souvent au cinéma s'ils ont précédemment déclaré qu'ils aimaient le cinéma. De plus, l'ordre des questions influence les jugements de certitude des témoins: au travers de sept expériences, il a été montré que les témoins ayant répondu en premier lieu à des questions difficiles suivies de questions faciles pensaient avoir rapporté moins d'informations correctes que des témoins ayant répondu d'abord à des questions faciles suivies de questions difficiles (Michael & Garry, 2016, 2019).

Enfin, de nombreuses études ont mis en évidence l'influence de la formulation des questions sur les erreurs commises par les témoins. Dans une étude *princeps* (Loftus & Palmer, 1974), des participants ayant visionné un accident de voiture estimaient que la vitesse des voitures était plus importante lorsqu'on leur demandait «à quelle vitesse les voitures roulaient-elles lorsqu'elles se sont «percutées» («*smashed*») plutôt que «touchées» («*hit*»). La seule modification d'un verbe dans une question peut donc influencer la réponse des témoins – d'autant plus lorsque la situation rend la réponse difficile à produire (i.e., les témoins ayant visionné une vidéo, il leur est complexe d'estimer la vitesse de la voiture) et que l'information suggérée est consistante avec le script (i.e., les connaissances des individus quant à la chronologie habituelle d'un évènement, Granhag et al., 2014) d'un accident de voiture. La distorsion ne s'arrête pas là. Une semaine plus tard, lorsque l'on demandait aux participant-e-s si des bris de glace étaient présents sur la scène¹, ils étaient plus de deux fois plus nombreux à répondre positivement lorsqu'on leur avait auparavant posé la question contenant le mot «percutées» que le mot «touchées», alors qu'aucun bris de glace n'était en réalité présent. Cet effet délétère des informations suggérées sur le rappel des témoins deviendra l'effet de désinformation (Loftus, 1975), effet robuste et largement documenté, au sein du paradigme du même nom (pour une revue, voir Frenda et al., 2011).

Même si elles présentent un double risque d'omission et de distorsion des informations, les questions ne sont pas, pour autant, à proscrire des auditions, si tant est qu'elles soient formulées de manière ouverte – ou fermée, lorsque c'est approprié. Elles sont inhérentes à toute procédure judiciaire: l'audition ne vise pas nécessairement à recueillir un maximum d'informations, mais des

informations pertinentes selon le stade de l'enquête (Roberts, 2010), informations qui ne sont pas forcément fournies spontanément par un témoin au sein d'un rappel libre. Certaines questions sont également obligatoires ou fortement recommandées dans les procédures judiciaires (e.g., « sur une échelle de 1 à 10, à quel point seriez-vous en mesure de reconnaître l'individu ? »; Poulet, 2020; Wixted & Wells, 2017). Ne poser aucune question peut, enfin, nuire à la communication (Abric, 2014). Il est alors important de conserver une trace de ces questions, de leur formulation exacte et du moment où elles sont posées.

3. Pourquoi enregistrer l'intégralité de l'audition ?

3.1 Préserver la preuve testimoniale

Le volume d'informations contenues dans un Procès-Verbal d'audition influence significativement les décisions d'orientation pénale: plus le volume d'informations est important au sein d'un dépôt de plainte, moins l'affaire a des chances d'être classée sans suite (Demarchi & Gerbi, 2012). Pourtant, les informations fournies par un témoin lors d'une audition et non retranscrites dans les prises de notes et les Procès-Verbaux rédigés par les enquêteurs (i.e., les omissions) représentent une proportion importante du volume total d'informations recueilli lors d'une audition (39 % des détails relatifs aux crimes dans l'étude de Cauchi et al., 2010; 17 %-29 % des informations dans Ginet & Py, 2001; 40 % dans l'étude de Gregory et al., 2011). Or, une information qui paraît anodine en enquête préliminaire peut s'avérer déterminante à un autre stade de l'enquête, et est susceptible de ne pas être récupérée en mémoire au cours d'une audition subséquente. L'enregistrement de l'audition éviterait donc le risque de déperdition d'informations. De plus, un recueil exhaustif des informations fournies permettrait d'éviter d'auditionner à multiples reprises un témoin lorsque de nouveaux éléments de l'enquête surviennent, contribuant potentiellement au bien-être des témoins au sein de la procédure judiciaire (Madsen & Holmberg, 2015; Vallano & Schreiber Compo, 2015).

3.2 Analyser la fiabilité du témoignage

Un des objectifs de l'audition est d'obtenir un témoignage fiable, c'est-à-dire exact (Méndez & Thomson, 2021). Le modèle de Wise et collaborateurs (2009) pour l'analyse de la fiabilité des témoignages préconise en premier lieu l'analyse des questions et techniques utilisées lors de chacune des auditions: ont-elles permis (i) de recueillir un maximum d'informations, (ii) d'éviter de contaminer le souvenir du témoin, et (iii) d'éviter de biaiser les jugements de certitude que le témoin effectue envers son propre témoignage². Seul un enregistrement exhaustif des questions, de leur formulation, contenu et séquençage peut permettre une telle évaluation.

Au-delà des techniques utilisées par les enquêteurs, un certain nombre d'informations, souvent qualifiées de subjectives, à tout le moins, relatives au témoin, sont recueillies dans le but d'évaluer la fiabilité du témoignage: les

conditions d'observation, la visibilité, la certitude du témoin, ses connaissances générales, les émotions ressenties... En résumé, elles concernent l'ensemble des facteurs susceptibles d'impacter le souvenir de la scène ou de(s) auteur(s) des faits et font partie intégrante des recommandations légales pour l'audition de témoins (Bromby & Hall, 2002 ; Milne & Bull, 1999 ; Poulet, 2020). Ces facteurs de fiabilité correspondent aux variables estimatrices (en opposition aux variables-système) au sein de la célèbre catégorisation dichotomique de Wells (1978 ; pour une discussion sur l'évolution de cette dichotomisation, voir Wilford & Wells, 2013), qui regroupent les caractéristiques du témoin (âge, vulnérabilité, émotions...) et les caractéristiques liées à la scène (nombre d'agresseurs, luminosité, etc.), et permettent une évaluation *a posteriori* de la fiabilité du témoignage (pour une revue, voir Granhag et al., 2014). Ces informations devraient donc être enregistrées.

Enfin, l'enregistrement des auditions permettrait de vérifier l'usage de consignes issues des recommandations internationales sur les bonnes pratiques d'audition, comme ne pas discuter de l'événement avec d'autres témoins ou la possibilité de répondre « je ne sais pas » (Méndez & Thomson, 2021 ; Wells et al., 2020). Si elles ne sont pas fournies au témoin, la fiabilité du témoignage peut en être impactée.

3.3. Développer les compétences en termes de pratiques d'audition

Au Royaume-Uni, le programme de formation aux techniques d'audition basées sur des données probantes propose une phase d'évaluation des compétences de l'interviewer en termes de méthode d'audition, sous la forme d'une évaluation par un pair plus expérimenté (voir Milne et al., 2019). Les feedbacks fournis par des évaluateurs compétents ont, en effet, un rôle déterminant dans le changement des pratiques professionnelles (Cyr et al., 2012 ; Powell et al., 2008 ; Powell & Barnett, 2015). L'auto-évaluation, à partir de notes ou non, est loin d'être optimale, considérant le décalage entre la façon dont les enquêteurs perçoivent leur usage des bonnes pratiques et leur performance réelle (Powell & Barnett, 2015 ; Wright et al., 2006). Seule une pratique orientée au cas par cas peut permettre de comprendre qu'une même formulation de question peut être inappropriée dans tel contexte, et appropriée dans un autre. Par exemple, la question fermée « avait-il ou non des gants ? » peut apparaître inappropriée si elle est posée en début d'audition, mais se révéler appropriée lorsque le témoin a déjà fourni un, voire plusieurs rappels libres, qu'il a décrit l'auteur des faits et que cette information est manquante (Griffiths & Milne, 2005).

4. Discussion et directions pour de futures recherches

Les récentes évaluations de formation aux techniques d'audition basées sur des données probantes montrent que les enquêteurs, même après formation, usent majoritairement de questions fermées (Akca et al., 2021). Or, le contenu, le séquençage, et la formulation des questions influencent la qualité et la quantité des informations recueillies lors des auditions. Il est alors nécessaire

d'enregistrer l'intégralité des auditions pour préserver la preuve testimoniale, examiner la potentielle contamination du témoignage et améliorer les pratiques professionnelles de recueil du témoignage.

Si l'enregistrement n'est pas possible, interrompu ou soumis à aucune obligation légale, chacune des interventions de l'enquêteur et du témoin devrait faire l'objet d'une retranscription intégrale, ce qui est d'ailleurs préconisé en Autriche ou en Suisse concernant les éléments pertinents pour le procès (Johannsen et al., 2021). Haworth (2018) va plus loin en préconisant la transcription de l'intégralité des interventions de l'enquêteur et du témoin, ainsi que des chevauchements de parole, des pauses, et toutes les zones d'incertitude. Dans plusieurs pays, les enregistrements-vidéo sont considérés comme trop longs par les magistrats (Darwinkel et al., 2014; Westera et al., 2017). La retranscription pourrait alors permettre aux différents protagonistes (enquêteurs, procureurs, juges d'instruction et autres magistrats, experts) à la fois de se focaliser sur les informations principales lorsque c'est nécessaire, et d'affiner leurs évaluations de la preuve testimoniale en ayant connaissance des conditions d'obtention des informations critiques.

En outre, l'accès à des enregistrements d'audition de témoins adultes par des chercheurs pourrait permettre de mieux comprendre les différents facteurs influençant l'exactitude et la complétude des témoignages (Grant et al., 2016; Ibabe & Sporer, 2004; Webster et al., 2020). Enfin, il pourrait améliorer les connaissances des objectifs professionnels de l'audition en termes de recherche de preuves (Kebbell & Wagstaff, 1997; Launay et al., 2021). Les informations recherchées auprès des témoins sont susceptibles de varier considérablement en fonction du type d'affaire (enlèvement, violences conjugales, homicide, e.g., Ali et al., 2019; Westera et al., 2017). En analysant le contenu des questions posées au sein d'auditions menées «in situ», les chercheurs pourront mieux comprendre les objectifs professionnels et concevoir des protocoles d'audition répondant à ces objectifs.

Références

- Abric, J.-C. (2014). *Psychologie de la communication – Théories et méthodes*. Armand-Colin.
- Akca, D., Larivière, C. D., & Eastwood, J. (2021). Assessing the efficacy of investigative interviewing training courses: A systematic review. *International Journal of Police Science & Management*, 23(1), 73–84. <https://doi.org/10.1177/14613557211008470>
- Ali, M. M., Westera, N. J., Zajac, R., & Powell, M. (2019). Australian stakeholders' views on improving investigative interviews with adult sexual assault complainants. *Psychiatry, Psychology and Law*, 26(5), 724–739. <https://doi.org/10.1080/13218719.2019.1618748>
- Ask, K., & Granhag, P. A. (2005). Motivational sources of confirmation bias in criminal investigations: The need for cognitive closure. *Journal of Investigative Psychology and Offender Profiling*, 2(1), 43–63. <https://doi.org/10.1002/jip.19>
- Blanchet, A., & Gotman, A. (2010). *L'enquête et ses méthodes: L'entretien* (2nd ed.). Armand Colin.
- Cauchi, R., & Powell, M. B. (2009). An examination of police officers' notes of interviews with alleged child abuse victims. *International Journal of Police Science & Management*, 11(4), 505–515. <https://doi.org/10.1350/ijps.2009.11.4.147>

- Cauchi, R. T., Powell, M. B., & Hughes-Scholes, C. H. (2010). A controlled analysis of professionals' contemporaneous notes of interviews about alleged child abuse. *Child Abuse & Neglect*, 34(5), 318-323. <https://doi.org/10.1016/j.chiabu.2009.09.016>
- Clifford, B. R., & George, R. (1996). A field evaluation of training in three methods of witness/victim investigative interviewing. *Psychology, Crime & Law*, 2(3), 231-248. <https://doi.org/10.1080/10683169608409780>
- Cyr, M., Dion, J., McDuff, P., & Trotier-Sylvain, K. (2012). Transfer of skills in the context of non-suggestive investigative interviews: Impact of structured interview protocol and feedback. *Applied Cognitive Psychology*, 26(4), 516-524. <https://doi.org/10.1002/acp.2822>
- Darwinkel, E., Powell, M., & Tidmarsh, P. (2014). Prosecutors' perceptions of the utility of 'relationship' evidence in sexual abuse trials. *Australian & New Zealand Journal of Criminology*, 47(1), 44-58. <https://doi.org/10.1177/0004865813497733>
- Demarchi, S. (2003). *Conception et évaluation, selon une démarche d'ingénierie psychosociale, d'un outil de recueil d'informations concernant l'apparence physique des personnes [Conception and evaluation of an interviewing method for person recall based on a social psychology engineering approach]* [Doctoral dissertation]. <http://www.sudoc.fr/080300235>
- Demarchi, S., & Gerbi, H. (2012, September 10). *Complétude des déclarations des victimes et poursuites judiciaires: Une étude d'archives [Prosecution and completeness of victims' statements: An archival study]*. 5ème Colloque international sur les entretiens d'enquête, Nicolet, Quebec.
- Direction des affaires criminelles et des grâces, & Ministère de la Justice. (2020). *La prise en charge des mineurs victimes* (pp. 1-69) [Guide]. <https://www.citoyens-justice.fr/k-stock/data/storage/fichiers/Guide-mineurs-victimes-actualisation-2020.pdf>
- Dunning, D., & Stern, L. B. (1994). Distinguishing accurate from inaccurate eyewitness identifications via inquiries about decision processes. *Journal of Personality and Social Psychology*, 67(5), 818-835. <https://doi.org/10.1037/0022-3514.67.5.818>
- Fisher, R. P., & Geiselman, R. E. (1992). *Memory-enhancing techniques for investigative interviewing: The cognitive interview*. Charles C Thomas, Publisher. <https://psycnet.apa.org/record/1992-98595-000>
- Frenda, S. J., Nichols, R. M., & Loftus, E. F. (2011). Current issues and advances in misinformation research. *Current Directions in Psychological Science*, 20(1), 20-23. <https://doi.org/10.1177/0963721410396620>
- Ginet, M., & Py, J. (2001). A technique for enhancing memory in eyewitness testimonies for use by police officers and judicial officials: The cognitive interview. *Le travail humain*, 64(2), 173. <https://doi.org/10.3917/th.642.0173>
- Granhag, P. A., Ask, K., & Giolla, E. M. (2014). Eyewitness recall: An overview of estimator-based research. In T. J. Perfect & D. S. Lindsay (Eds.), *The SAGE Handbook of Applied Memory* (pp. 541-558). SAGE Publications.
- Grant, T., Taylor, J., Oxburgh, G., & Myklebust, T. (2016). Exploring types and functions of questions in police interviews. In G. E. Oxburgh, T. Myklebust, & R. Milne (Eds.), *Communication in Investigative and Legal Contexts* (pp. 15-38). Wiley-Blackwell. <https://doi.org/10.1002/9781118769133.ch2>
- Gregory, A. H., Compo, N. S., Vertefeuille, L., & Zambruski, G. (2011). A comparison of US police interviewers' notes with their subsequent reports. *Journal of Investigative Psychology and Offender Profiling*, 8(2), 203-215. <https://doi.org/10.1002/jip.139>
- Griffiths, A., & Milne, R. J. (2005). Will it all end in tiers? Police interviews with suspects in Britain. In R. Williamson (Ed.), *Investigative interviewing: Research rights and regulation* (Willan, pp. 167-189).
- Gross, S. R., & Shaffer, M. (2012). *Exonerations in the United States, 1989-2012* (No. 1st; pp. 1-103). National Registry of Exonerations. https://www.law.umich.edu/special/exoneration/Documents/exonerations_us_1989_2012_full_report.pdf
- Haworth, K. (2018). Tapes, transcripts and trials: The routine contamination of police interview evidence. *The International Journal of Evidence & Proof*, 22(4), 428-450. <https://doi.org/10.1177/1365712718798656>

- Ibabe, I., & Sporer, S. L. (2004). How you ask is what you get: On the influence of question form on accuracy and confidence. *Applied Cognitive Psychology, 18*(6), 711-726. <https://doi.org/10.1002/acp.1025>
- Johannsen, S., Meise, J., & Leue, A. (2021). Written records quality of a mock witness statement: Effects of verbal memory ability, note taking style and note taking option. *Journal of Forensic Psychology Research and Practice, 21*(5), 468-482. <https://doi.org/10.1080/24732850.2021.1945832>
- Kebbell, M. R., & Wagstaff, G. F. (1997). Why do the police interview eyewitnesses? Interview objectives and the evaluation of eyewitness performance. *The Journal of Psychology, 131*(6), 595-601. <https://doi.org/10.1080/00223989709603841>
- Kraus, U., Zeier, F., Wagner, W., Paelecke, M., & Hewig, J. S. (2017). Comparing the quality of memory reports in different initial eyewitness questioning approaches. *Cogent Psychology, 4*(1), 1403063. <https://doi.org/10.1080/23311908.2017.1403063>
- Launay, C., Brunel, M., & Bull, R. (2021). What Do Police Interview Eyewitnesses for? A Review. *Policing: A Journal of Policy and Practice*. <https://doi.org/10.1093/policing/paab081>
- Launay, C., & Py, J. (2015). Methods and aims of investigative interviewing of adult witnesses: An analysis of professional practices. *Pratiques Psychologiques, 21*(1), 55-70. <https://doi.org/10.1016/j.prps.2014.11.001>
- Launay, C., Py, J., Brunel, M., & Demarchi, S. (2021). Beyond investigation-relevant information: A content analysis of police questioning. *Police Practice and Research, 1-15*. <https://doi.org/10.1080/15614263.2020.1869002>
- Lavoie, J., Wyman, J., Crossman, A. M., & Talwar, V. (2021). Meta-analysis of the effects of two interviewing practices on children's disclosures of sensitive information: Rapport practices and question type. *Child Abuse & Neglect, 113*, 104930. <https://doi.org/10.1016/j.chiabu.2021.104930>
- Loftus, E. F., & Palmer, J. C. (1974). Reconstruction of automobile destruction: An example of the interaction between language and memory. *Journal of Verbal Learning and Verbal Behavior, 13*(5), 585-589. [https://doi.org/10.1016/S0022-5371\(74\)80011-3](https://doi.org/10.1016/S0022-5371(74)80011-3)
- MacDonald, S., Snook, B., & Milne, R. (2017). Witness interview training: A field evaluation. *Journal of Police and Criminal Psychology, 32*(1), 77-84. <https://doi.org/10.1007/s11896-016-9197-6>
- Madsen, K., & Holmberg, U. (2015). Personality affects memory performance and psychological well-being in investigative interviews: A therapeutic jurisprudential approach. *Psychiatry, Psychology and Law, 22*(5), 740-755. <https://doi.org/10.1080/13218719.2014.986838>
- Melinder, A., Brennen, T., Husby, M. F., & Vassend, O. (2020). Personality, confirmation bias, and forensic interviewing performance. *Applied Cognitive Psychology, 34*(5), 961-971. <https://doi.org/10.1002/acp.3674>
- Méndez, J. E., & Thomson, M. (2021). *Principles on Effective Interviewing for Investigations and Information Gathering*. United Nations.
- Michael, R. B., & Garry, M. (2016). Ordered questions bias eyewitnesses and jurors. *Psychonomic Bulletin & Review, 23*(2), 601-608. <https://doi.org/10.3758/s13423-015-0933-1>
- Michael, R. B., & Garry, M. (2019). How do ordered questions bias eyewitnesses? *Memory, 27*(7), 904-915. <https://doi.org/10.1080/09658211.2019.1607388>
- Milne, B., Griffiths, A., Clarke, A., & Dando, C. J. (2019). The cognitive interview: A tiered approach in the real world. In J. J. Dickinson, N. S. Compo, R. N. Carol, & B. L. Schwartz (Eds.), *Evidence based investigative interviewing* (New York: Routledge, pp. 56-73).
- Nickerson, R. S. (1998). Confirmation bias: A ubiquitous phenomenon in many guises. *Review of General Psychology, 2*(2), 175-220. <https://doi.org/10.1037/1089-2680.2.2.175>
- Poulet, M. (2020). *L'importance des preuves dans les enquêtes judiciaires [The significance of proof in forensic investigations]* [Master thesis]. Université Toulouse - Jean Jaurès.
- Powell, M. B., & Barnett, M. (2015). Elements underpinning successful implementation of a national best-practice child investigative interviewing framework. *Psychiatry, Psychology and Law, 22*(3), 368-377. <https://doi.org/10.1080/13218719.2014.951112>
- Powell, M. B., Fisher, R. P., & Hughes-Scholes, C. H. (2008). The effect of intra- versus post-interview feedback during simulated practice interviews about child abuse. *Child Abuse & Neglect, 32*(2), 213-227. <https://doi.org/10.1016/j.chiabu.2007.08.002>

- Powell, M. B., Hughes-Scholes, C. H., & Sharman, S. J. (2012). Skill in interviewing reduces confirmation bias: Confirmation bias and interviews. *Journal of Investigative Psychology and Offender Profiling*, 9(2), 126-134. <https://doi.org/10.1002/jip.1357>
- Roberts, K. (2010). Great expectations: Relations of trust and confidence in police interviews with witnesses of crime. *Policing*, 4(3), 265-272. <https://doi.org/10.1093/police/paq022>
- Vallano, J. P., & Schreiber Compo, N. (2015). Rapport-building with cooperative witnesses and criminal suspects: A theoretical and empirical review. *Psychology, Public Policy, and Law*, 21(1), 85-99. <https://doi.org/10.1037/law0000035>
- Webster, W. S., Oxburgh, G. E., & Dando, C. J. (2020). The use and efficacy of question type and an attentive interviewing style in adult rape interviews. *Psychology, Crime & Law*, 1-22. <https://doi.org/10.1080/1068316X.2020.1849694>
- Wells, G. L. (1978). Applied eyewitness-testimony research: System variables and estimator variables. *Journal of Personality and Social Psychology*, 36(12), 1546-1557. <https://doi.org/10.1037/0022-3514.36.12.1546>
- Wells, G. L., Kovera, M. B., Douglass, A. B., Brewer, N., Meissner, C. A., & Wixted, J. T. (2020). Policy and procedure recommendations for the collection and preservation of eyewitness identification evidence. *Law and Human Behavior*, 44(1), 3-36. <https://doi.org/10.1037/lhb0000359>
- Westera, N. J., Powell, M. B., & Milne, B. (2017). Lost in the detail: Prosecutors' perceptions of the utility of video recorded police interviews as rape complainant evidence. *Australian & New Zealand Journal of Criminology*, 50(2), 252-268. <https://doi.org/10.1177/0004865815620705>
- Wilford, M. M., & Wells, G. L. (2013). Eyewitness system variables. In B. L. Cutler (Ed.), *Reform of eyewitness identification procedures* (pp. 23-43). American Psychological Association. <https://doi.org/10.1037/14094-002>
- Wixted, J. T., Mickes, L., & Fisher, R. P. (2018). Rethinking the reliability of eyewitness memory. *Perspectives on Psychological Science*, 13(3), 324-335. <https://doi.org/10.1177/1745691617734878>
- Wixted, J. T., & Wells, G. L. (2017). The relationship between eyewitness confidence and identification accuracy: A new synthesis. *Psychological Science in the Public Interest*, 18(1), 10-65. <https://doi.org/10.1177/1529100616686966>
- Wright, R., Powell, M. B., & Ridge, D. (2006). Child abuse investigation: An in depth analysis of how police officers perceive and cope with daily work challenges. *Policing: An International Journal of Police Strategies & Management*, 29(3), 498-512. <https://doi.org/10.1108/13639510610684728>

Notes

- ¹ Le lecteur reconnaîtra que la question relative aux bris de glace est une question fermée (de type oui-non) et *a priori* dirigée (qui induit un élément non mentionné auparavant par le témoin).
- ² Un jugement de certitude spontané (au sein d'un rappel libre, ou juste après la première décision d'identification d'un criminel) est beaucoup plus fiable qu'un jugement de certitude *a posteriori* (pour une revue, voir Wixted et al., 2018).